

# PROCÉDURE ET ÉCHÉANCIER

RÈGLEMENTS # 20-875 MODIFIANT LE RÈGLEMENT PIIA

ÉTAPE	DATE PROPOSÉE
1. Avis de motion	2 décembre 2019
2. Adoption du premier projet de règlement (art. 123 et 124, LAU)	9 mars 2020
3. Fixation: date, heure, lieu de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement par le conseil municipal (article 125, LAU) et désignation d'un membre du conseil municipal pour présentation du projet de règlement	14 septembre 2020
4. Transmission d'une copie certifiée conforme du projet de règlement et de la résolution à la MRC (article 124, LAU)	11 mars 2020
5. Avis public dans le journal pour annoncer la tenue de l'assemblée ET pour annoncer la consultation écrite de 15 jours. (art.437.1, C.M.) 7 jours min. avant l'assemblée publique (article 126, LAU)	22 septembre 2020
6. Consultation écrite	22 au 30 septembre 2020
6. Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement (art. 125 et 127, LAU)	30 septembre 2020
7. Adoption, avec ou sans changement du règlement (art. 134 LAU)	13 octobre 2020
12. Transmission de la copie conforme certifiée du règlement et de la résolution à la MRC (art 137.2 LAU)	15 octobre 2020
13. Approbation du règlement par la MRC et délivrance par la MRC d'un certificat de conformité (article 137.3, LAU)	Novembre 2020 (À confirmer/MRC)
14. Entrée en vigueur du règlement à la date de délivrance du certificat de conformité (article 137.15, LAU);- publication d'un avis dans le journal et affichage au bureau	Novembre 2020 (À confirmer/MRC)
15. Transmission d'une copie certifiée conforme du règlement, accompagnée de l'avis d'entrée en vigueur à la MRC (article 137.17, LAU)	Après la date d'entrée en vigueur